

Voici le plan d'action « Covid-19 », présenté à la préfecture de la Sarthe, qui sera appliqué sur le circuit Bugatti les 22/23 août prochains. Tout sera mis en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur le jour de l'événement.

Par ailleurs, **le port du masque sera obligatoire sur tout le site du circuit Bugatti** (en dehors de la piste). Chacun devra adopter un comportement responsable pour contribuer au bon déroulement de cette édition 2020 : s'abstenir de venir en cas de symptômes (fièvre, maux de tête, toux,...), et appliquer sur place les gestes barrières (lavage des mains, éternuer dans son coude, distance d'un mètre entre les personnes,...) Bien que le site soit équipé de matériel sanitaire, chacun devra prévoir son matériel en amont (gel hydroalcoolique, masques,...).

- ✓ Le circuit sera accessible par l'entrée "Concurrents" uniquement, dans la limite de **5000 personnes** maximum (les coureurs, leurs accompagnants et les visiteurs)
- ✓ Chaque équipe (coureurs et encadrement) doit former une « **bulle équipe*** » en arrivant sur le circuit et ainsi appliquer les gestes barrières vis-à-vis des autres « bulles équipes »
- ✓ Un référent « Covid-19 » aura un rôle de médiation et veillera à l'application de ce protocole
- ✓ **Sanitaires** : marquage au sol, affichage, nettoyage/désinfection régulière, savon ou gel à disposition
- ✓ Distanciation sur les **points de contacts*** : vitrine en plexi, barrières, marquage au sol et gel à disposition
- ✓ Communication aux participants avant/pendant l'événement : affichages et messages du speaker
- ✓ Dispositif de secours : secouristes, infirmiers et médecin
- ✓ Seul le représentant d'équipe, ou l'un des coureurs, pourra retirer les **dossards** de l'équipe en une seule fois. Il devra présenter chaque pièce d'identité, ainsi que les certificats médicaux/licences des coureurs qui n'auront pas été téléchargés avant la clôture des inscriptions (version numérique ou photocopie acceptée)
- ✓ Les **sacs cadeaux** seront retirés par le représentant d'équipe ou les coureurs, sur présentation de leur dossard
- ✓ **Départ** : marquage au sol sur la piste et port du masque pour la personne qui tiendra le vélo
- ✓ **Pendant la course**, la pratique cycliste devra se faire dans le respect des gestes d'hygiène élémentaires, tels que tousser dans son coude ou encore cracher dans un mouchoir
- ✓ Préférer les paiements sur place par CB

**Plus de précisions pages 2 et 3 « Questions fréquentes »*

LA VIE DANS LE Paddock

- ✓ La vente d'accès sur place sera limitée pour maîtriser la fréquentation
- ✓ Dans chacun des boxs :
 - Le port du masque sera obligatoire, à prévoir par vos soins
 - Seuls les coureurs de l'équipe (bracelet rose) et les 2 « **accompagnants paddock** », inclus dans l'inscription (bracelet vert), pourront accéder dans le box, dans la limite de 3 personnes par équipe maximum simultanément
 - Un marquage au sol délimitera l'espace pour chaque équipe
 - Des petites structures collées aux boxs, type tonnelles de 3x3 mètres, seront tolérées à l'arrière du paddock
- Les "**visiteurs paddock**" (bracelet bleu) pourront circuler dans les zones piétonnes du paddock (à l'avant et à l'arrière des boxs) dans le respect de la distanciation. Ils pourront traverser les boxs, mais sans s'y arrêter

LA VIE DANS LE CAMPING

- ✓ La vente d'accès sur place sera limitée pour maîtriser la fréquentation
- ✓ Agents de sécurité mobiles (mission de prévention et de médiation)
- ✓ Chaque équipe (coureurs et accompagnants) constituera une « bulle d'équipe » dès son arrivée sur le site et devra appliquer les gestes barrières vis à vis des autres « bulles équipes ». Chaque « bulle équipe » peut partager un même espace, mais en respectant la distance d'un mètre avec les bulles équipes voisines
- ✓ Dans les sanitaires :
 - Affichage des règles sanitaires
 - Nettoyages/désinfection régulière
 - Savon ou gel hydroalcoolique à disposition
 - Marquage au sol

QUESTIONS FRÉQUENTES

Allons-nous pouvoir rouler en peloton ? Si oui, avec ou sans masque ?

Oui et sans masque. Fin juin, la Fédération Française de Cyclisme a confirmé un retour à la normale pour la pratique des activités cyclistes, après avoir examiné les dispositions contenues dans le Décret n° 2020-759 du 21 juin 2020. Le communiqué officiel précise : « Que cela soit en compétition ou à l'entraînement, sur la voie publique ou sur un site public ou privé, établissement couvert ou de plein air, la règle des 10 personnes au maximum (pratiquants) à un même endroit de façon simultanée n'est plus applicable. La règle de distanciation interpersonnelle de 2 mètres pour les pratiquants n'est plus applicable pendant l'activité sportive. » Bien évidemment, la pratique cycliste devra se faire dans le respect des gestes d'hygiène élémentaires, tels que tousser dans son coude ou encore cracher dans un mouchoir.

Le port du masque sera -t-il obligatoire sur le site ?

Le port du masque sera obligatoire sur tout le site du circuit Bugatti, sauf pour les coureurs sur la piste et dans les couloirs de relais. Chaque participant a été invité à prévoir en amont son matériel (masques, gels,...), cependant nous avons prévu un stock de 1000 masques en vente (prix coûtant) aux deux boutiques du circuit. L'ensemble du staff de l'organisation en sera par ailleurs déjà équipé.

Quelles mesures avez vous prises au sujet des sanitaires ?

Le protocole sanitaire "Hôtellerie de plein air" nous a servi de base de travail concernant les mesures qui seront appliquées dans chacun des 7 modules de sanitaires (wc/douche) présents sur le circuit, à savoir : port du masque obligatoire sur tout le site, nettoyage et désinfection régulière réalisée par un professionnel, marquage au sol à l'intérieur et à l'extérieur pour rappeler la distanciation d'un mètre entre chaque personne, distributeurs de savon à main et affichage pour rappeler les gestes barrières.

Quelles mesures avez vous prises pour permettre une bonne cohabitation dans le paddock ?

En plus du port du masque obligatoire sur tout le site (en dehors de la piste), la vente d'accès au paddock sera limitée pour maîtriser la fréquentation. Des affiches seront visibles un peu partout pour rappeler à chacun de respecter les gestes barrières et des rappels seront faits par notre speaker. Notre "team covid" déambulera pour veiller aux respects de ces consignes. Un marquage au sol délimitera l'espace pour chaque équipe. Seuls les coureurs de l'équipe (bracelet rose) et les 2 « accompagnants paddock », inclus dans l'inscription (bracelet vert), pourront accéder dans le box, dans la limite de 3 personnes par équipe maximum simultanément. Nous vous rappelons que le box est un espace à vocation sportive, un lieu de transition entre deux relais et surtout pas un lieu de vie comme le camping. Toujours dans le respect des gestes barrières, l'installation dans le box se fera en bonne intelligence avec vos voisins, notamment concernant l'accès aux prises ou au point d'eau. Par ailleurs, des petites structures collées aux boxes, type tonnelles de 3x3 mètres, seront tolérées à l'arrière du paddock. Les "visiteurs paddock" (bracelet bleu) pourront circuler dans les zones piétonnes du paddock (à l'avant et à l'arrière des boxes) dans le respect de la distanciation, ils pourront traverser les boxes mais sans s'y arrêter.

Qu'est ce qu'une "bulle équipe" ?

L'UCI (Union Cycliste Internationale) a publié fin juin le protocole des conduites à tenir dans le cadre de la reprise des compétitions de cyclisme sur route de la saison 2020. Ce protocole prévoit que chaque équipe (coureurs et personnel d'encadrement) doit entrer dans une « bulle d'équipe » dès son arrivée sur le site de la compétition et ainsi appliquer les gestes barrières vis à vis des autres bulles équipes. Dans le camping par exemple, la bulle équipe peut partager un même espace mais en respectant une distance d'un mètre avec les bulles équipes voisines.

QUESTIONS FRÉQUENTES

Quelles mesures avez vous prises pour le retrait des dossards ?

Seul le représentant d'équipe, ou l'un des coureurs, pourra retirer EN UNE FOIS les dossards de tous les coureurs. Il devra présenter chaque pièce d'identité, ainsi que les certificats médicaux/licences des coureurs qui n'auront pas été téléchargés avant la clôture des inscriptions. Les versions numériques ou les photocopies seront acceptées. La caution (75€) pour la puce de chronométrage sera à donner par chèque uniquement, il sera détruit au retour de la puce en fin de course. Chacun des points de contacts du circuit (retrait dossards, boutique, espace arbitres, espace ravitaillement,...), verra les mesures suivantes appliquées : tous les membres de l'organisation porteront un masque, une "team covid" veillera au bon respect du protocole sanitaire, du gel hydro alcoolique ou savon sera disponible, un marquage au sol viendra rappeler la distanciation d'un mètre entre les personnes et un barriérage viendra rappeler le sens de circulation.

Quelles mesures avez vous prises pour chaque point de contact (ex : retrait dossard, ravitaillement, espace arbitre, boutique) ?

Chacun des points de contacts du circuit, comme le retrait des dossards, verra les mesures suivantes appliquées : tous les membres de l'organisation porteront un masque, une "team covid" veillera au bon respect du protocole sanitaire, du gel hydro alcoolique ou du savon sera disponible, un marquage au sol viendra rappeler la distanciation d'un mètre entre les personnes et un barriérage viendra rappeler le sens de circulation.

Puis-je accéder au circuit Bugatti gratuitement en tant que visiteur pour assister à l'épreuve ?

Bien que la limite des « rassemblements de 5000 personnes » puisse être soumise à dérogation préfectorale, nous avons décidé de rester sous la limite des 5000 personnes maximum sur le site. Une seule entrée permettra l'accès au site et le comptage des participants, des accompagnants d'équipes et des visiteurs. Les visiteurs sont les bienvenus via "l'entrée concurrent" ou aire d'accueil du Houx (7€/pers. et parking gratuit sur "l'annexe du Houx"). En revanche, le nombre d'accès disponibles sur place sera limité, aussi nous recommandons aux personnes qui viendraient de loin (et qui n'auraient pas déjà leurs accès) de suivre l'événement à distance. Animé par Bruno Vandestick, le dispositif de vidéos live et photos diffusées sur Facebook, Instagram et Strava vous permettra de suivre les temps forts du weekend comme si vous y étiez. Le classement en direct sera également disponible sur www.24heuresvelo.fr

La Matinale Le Maine Libre aura-t-elle lieu cette année ?

La Matinale Le Maine Libre, le rendez-vous familial du samedi matin, sera exceptionnellement annulée et remplacée par une reconnaissance de la piste en deux sas pour les concurrents. Ceux ayant commandé des options "Matinale" seront remboursés dans les meilleurs délais.

L'accès au circuit étant limité à 5000 personnes, j'ai décidé de ne pas venir cette année. Comment vais-je pouvoir suivre l'événement à distance ?

Le nombre d'accès disponibles sur place sera limité pour respecter la limite des 5000 personnes sur le site, aussi nous recommandons aux personnes qui viendraient de loin (et qui n'auraient pas déjà leurs accès) de suivre l'événement à distance. Animé par Bruno Vandestick, le dispositif de vidéos live/photos diffusées sur Facebook, Instagram et Strava vous permettra de suivre les temps forts du weekend comme si vous y étiez. Le classement en direct sera également disponible sur www.24heuresvelo.fr